
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Solidarité : Suite aux inondations, 23 forestiers-sapeurs sont partis en renfort aux équipes du département de l'Aude

21 novembre 2018

Laurent Ughetto l'avait promis, c'est chose faite : 23 forestiers-sapeurs sont partis dans l'Aude pour les deux semaines à venir afin d'intervenir sur les dégâts occasionnés par les inondations qui ont touché le département.

L'intervention est prévue sur deux semaines du 19 au 30 novembre sur les communes de Limousis, Villeneuve Minervois, Couffoulens, Pieusse, Saint-Hilaire, Villegailhenc, Conque-sur-Orbeil et Villemoustoussou.

10 forestiers sapeurs seront déployés la première semaine, et 13 la seconde. Coût de l'opération : 36 000 €.

La première semaine, les forestiers sapeurs seront affectés sur un secteur où la mission principale est de dégager de gros arbres obstruant le lit primaire de la rivière. La seconde, ils seront affectés sur un autre secteur distant d'une trentaine de kilomètres du premier. La mission principale sera de supprimer de gros embâcles sur une rivière.

Outre les moyens humains, l'unité engagera des moyens matériels importants : 4 véhicules 4x4, un fourgon dépannage logistique, une pelle mécanique, un tracto-pelle et un tracteur de pente.

Les forestiers-sapeurs de l'Ardèche

L'unité des Forestiers-Sapeurs a été créée en 1979 pour assurer la prévention des incendies sur le tiers sud de l'Ardèche, plus particulièrement concerné par les incendies. Elle a été intégrée au Département en 1999.

L'été, les forestiers-sapeurs surveillent les massifs forestiers, interviennent sur les feux naissants et informent le public. Le reste de l'année, leur rôle consiste au débroussaillage latéral de 5 à 20 m des pistes créées dans le cadre du plan DFCl (défense de la forêt contre les incendies) et autour des réserves d'eau, à la reprise des pistes et fossés, à l'entretien des bassins et de la signalétique. Depuis quelques années, les forestiers-sapeurs participent également à l'entretien de sites départementaux comme les espaces naturels sensibles (ENS) et le musée archéologique MuséAl, ainsi qu'au débroussaillage autour des routes départementales. Ils interviennent ponctuellement sur des missions d'élagage ou d'abattage, dans les collèges par exemple.

En chiffres :

- 25 agents permanents répartis en 3 groupes géographiques (Les Vans, Montréal, Lalevade)
- territoire d'intervention: 124 communes, 470 km de pistes classées DFCl, 136 bassins DFCl.
- Budget de fonctionnement : 1,2 M. d'€/an
- Budget d'investissement : environ 150 à 200 000 €/an, notamment pour le renouvellement des véhicules et engins.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

